

Aminata Diaw

RAPPORT NATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN 2000

Sénégal. Trajectoires d'un Etat et Le Sénégal sous Abdou Diouf, ont chacun avec sa spécificité propre, visité le champ politique sénégalais et procédé à un examen attentif de la démocratie sénégalaise dans sa complexité, en mettant en exergue ses avancées, ses difficultés, ses contraintes et ses propres défis. De manière générale, ces deux études ont dégagé des conclusions par rapport au système politique sénégalais qui méritent d'être pris en charge par notre propre réflexion dont le point de départ sera l'élection présidentielle de 1988. Cette date constitue un repère important dans la mesure où on y voit pour la première fois des partis issus de l'ouverture politique intégrale participer à la compétition électorale avec un code électoral (celui de 1982) très vivement contesté et non sans raison. Une autre raison décisive pour le choix de cette date comme début de la séquence à étudier réside sans nul doute dans le contexte social très dur qui amène Momar Coumba Diop et Mamadou Diouf à parler de temps des crises. La révolte policière, les effets sociaux de l'ajustement structurel avec la baisse du pouvoir d'achat des populations urbaines, la restructuration douloureuse dans le milieu rural donnent des indications très claires sur le contexte dans lequel vont se dérouler ces élections.

La fin de la décennie 80 avec l'élection présidentielle de 1988 consacre l'épuisement du compromis colonial (pays de ndiggeï et modèle islamo-wolof), un maillage serré de la société sénégalaise avec l'approche technocratique qui ouvre des perspectives nouvelles à la contestation et favorise l'émergence de la société civile. Cette nouvelle donne s'est traduite de manière incontestable au niveau de la gouvernance politique par une volonté consensuelle de consolidation de l'Etat de Droit avec, entre autres, la confection d'un code électoral et l'acceptation par un segment de la classe politique de l'expérience d'une gestion partagée du pouvoir (gouvernement à majorité présidentielle élargie).

Une remarque qui aura à être approfondie permet de dire que cette expérience du « sharing power » n'a pas mis fin à la déconnexion du politique et du social ; elle a plutôt reposé de façon centrale la question de la bonne gouvernance. En effet, l'élection de 1988 a montré que le discours de l'opposition a articulé la disqualification de la légitimité politique du pouvoir à deux types de critique : l'une, technocratique, liant les conséquences sociales de l'ajustement

à l'incompétence, et l'autre, politique, mettant en exergue la gestion patrimoniale et la corruption. L'expérience politique qui a consisté essentiellement à associer des le développement humain ? Les raisons de l'échec de cette expérience y compris celles segments de l'opposition au pouvoir a-t-elle eu des incidences positives sur la gouvernance et sur formulées par les acteurs eux-mêmes nous permettront de répondre à cette question.

La réponse juridique avec le code électoral consensuel qui a servi pour les élections de présidentielles de 1993, les élections locales, municipales et régionales de 1996 et celles législatives de 1998, a-t-elle été une condition suffisante pour asseoir la crédibilité du système électoral et contribuer ainsi à une consolidation de la démocratisation ?

La décentralisation mise sur pied avec comme objectif un meilleur ancrage de la démocratie à la base et une participation effective des populations aux décisions qui informent leur existence quotidienne a-t-elle constitué une réponse pertinente ? Les effets persistants de l'ajustement structurel, l'extension croissante de la pauvreté, le manque de moyens des pouvoirs locaux permettent d'en douter. Par ailleurs, l'émergence d'une société civile plus exigeante, la libéralisation de la parole à travers les médias privées ont conféré à la demande sociale et à la contestation politique un champ d'expression plus large. La demande de l'opposition de voir se créer une structure indépendante pour l'organisation des élections (CENI), la fin de non recevoir du parti au pouvoir constituent un indice du peu de confiance vis-à-vis de l'administration et surtout montrent comment la démocratisation subit l'hypothèque de l'enjeu de pouvoir. Comment ceci a-t-il participé ou non à la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie pour créer les conditions optimales de gestion transparente des ressources publiques ?

Il s'agira de voir aussi comment cette nouvelle donne a été prise en charge au niveau des partis politiques d'une part, d'autre part quel a été l'impact sur ces derniers et enfin quels sont les contours de la recomposition politique en cours et qui en a résulté ?

Cette réflexion ne saurait passer sous silence l'implication des populations, de la société civile dans l'espace public, les modalités de la formulation de la demande sociale adressée à la classe politique. La violence persistante et souterraine qui marque de son empreinte le champ et l'action politiques peut être considérée comme un indice d'une démocratie à la recherche

de ses propres marques. Dans quelle mesure tout ceci influe-t-il sur le développement humain au Sénégal ?